

Résumé épidémiologique hebdomadaire

Cas de COVID-19 en Ontario : pleins feux sur la période du 20 au 26 septembre 2020

Ce résumé présente les plus récentes données disponibles dans le système de gestion des cas et des contacts (CCM) et les autres systèmes locaux de gestion des cas (CCM plus) en date du **29 septembre 2020**.

Veillez consulter [l'outil interactif de l'Ontario sur la COVID-19](#) afin de prendre connaissance des plus récentes données sur la COVID-19 selon les bureaux de santé publique, les groupes d'âge, le sexe et les tendances au fil du temps.

Un [résumé quotidien](#) est disponible et présente un résumé épidémiologique de l'activité récente de la COVID-19 en Ontario. Le présent rapport hebdomadaire offre un résumé épidémiologique de l'activité de la COVID-19 en Ontario au fil du temps.

Faits saillants

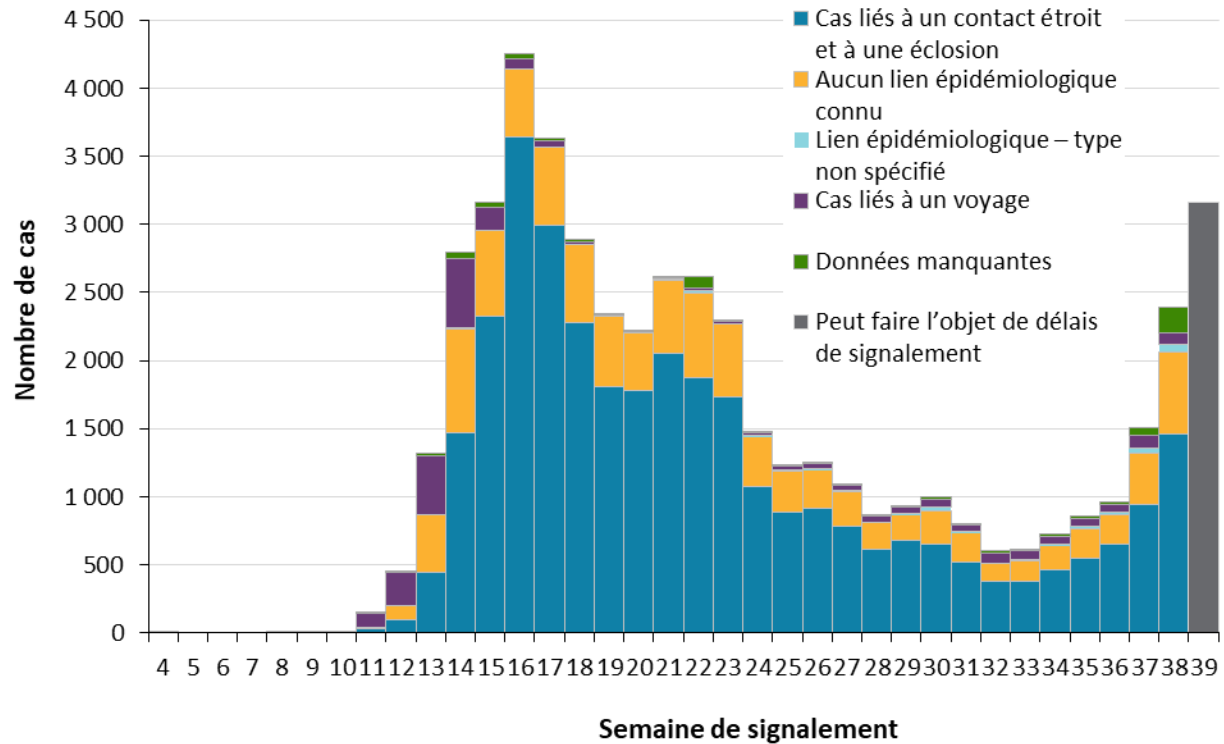
- Un total de 50 232 cas confirmés de COVID-19 ont été signalés en Ontario, avec une date de signalement à un bureau de santé publique jusqu'au 26 septembre 2020.
- Pour les cas dont la date de signalement à un bureau de santé publique varie entre le 20 et le 26 septembre 2020 (39^e semaine) :
 - au total, 3 164 cas ont été signalés à la santé publique contre 2 389 cas pendant la semaine précédente (du 13 au 19 septembre).
 - Le nombre de cas signalés par les bureaux de santé publique de Toronto, Peel et Ottawa était le plus élevé, représentant 71,3 % (2 257 sur 3 164) des cas signalés cette semaine. Cependant, l'activité dans le reste de la province est resté relativement faible, 53,0 % (18 sur 34) des bureaux de santé publique ayant signalé moins de 10 cas cette semaine.
 - La tendance à l'augmentation des taux en fonction de la diversité des quartiers se poursuit et est similaire aux périodes précédentes lorsque des taux plus élevés ont été observés dans les quartiers les plus diversifiés (figure 6).

Dans le présent document, l'expression « date de signalement à un bureau de santé publique » s'entend de la date à laquelle les bureaux de santé publique locaux ont été informés du cas pour la première fois.

Les corrections ou les mises à jour des données peuvent entraîner le retrait ou la mise à jour de dossiers de cas dans les résumés précédents. Ainsi, les comparaisons du nombre de cas selon la date de signalement à un bureau de santé publique peuvent ne pas correspondre à la variation du nombre de cas quotidiens déclarés publiquement par la province pour la même période, ce qui reflète la différence du nombre cumulatif d'une journée à l'autre.

Nombre de cas au fil du temps

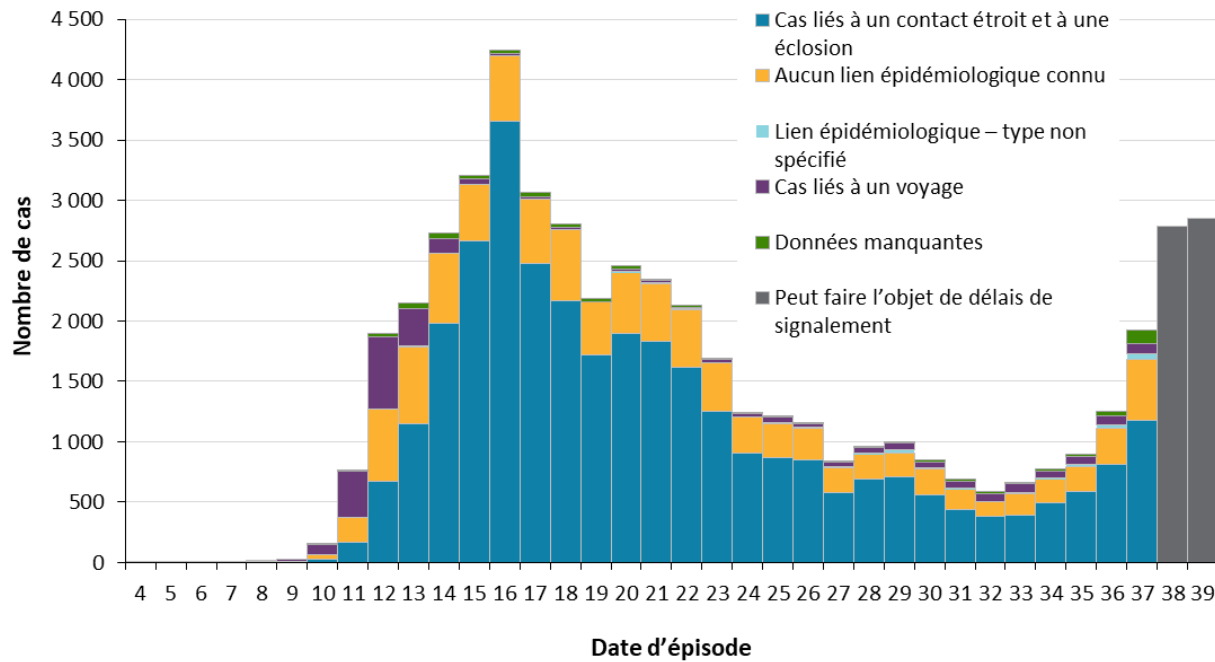
Figure 1 : Cas confirmés de COVID-19 selon la date probable d'infection et la date de signalement à un bureau de santé publique : Ontario



Remarque : Comprend les cas dont la date de signalement s'échelonne de la 4^e semaine (19 au 25 janvier 2020) à la 39^e semaine (20 au 26 septembre 2020). Voir le [tableau 1A](#) de l'annexe A pour consulter la liste des semaines et des dates de début et de fin correspondantes.

Source des données : CCM plus

Figure 2 : Cas confirmés de COVID-19 selon la date probable d'infection et la date approximative d'apparition des symptômes : Ontario



Remarque : La date d'épisode n'est pas indiquée pour tous les cas. Les cas dont la date d'épisode n'est pas indiquée ne sont pas inclus dans cette figure. La définition de la date d'épisode est présentée dans les notes techniques. Comprend les cas dont la date de signalement s'échelonne de la 4^e semaine (19 au 25 janvier 2020) à la 39^e semaine (20 au 26 septembre 2020). Voir le [tableau 1A](#) de l'annexe A pour consulter la liste des semaines et des dates de début et de fin correspondantes.

Source des données : CCM plus.

Caractéristiques des cas

Tableau 1 : Résumé des cas confirmés de COVID-19 selon la date de signalement à un bureau de santé publique : Ontario

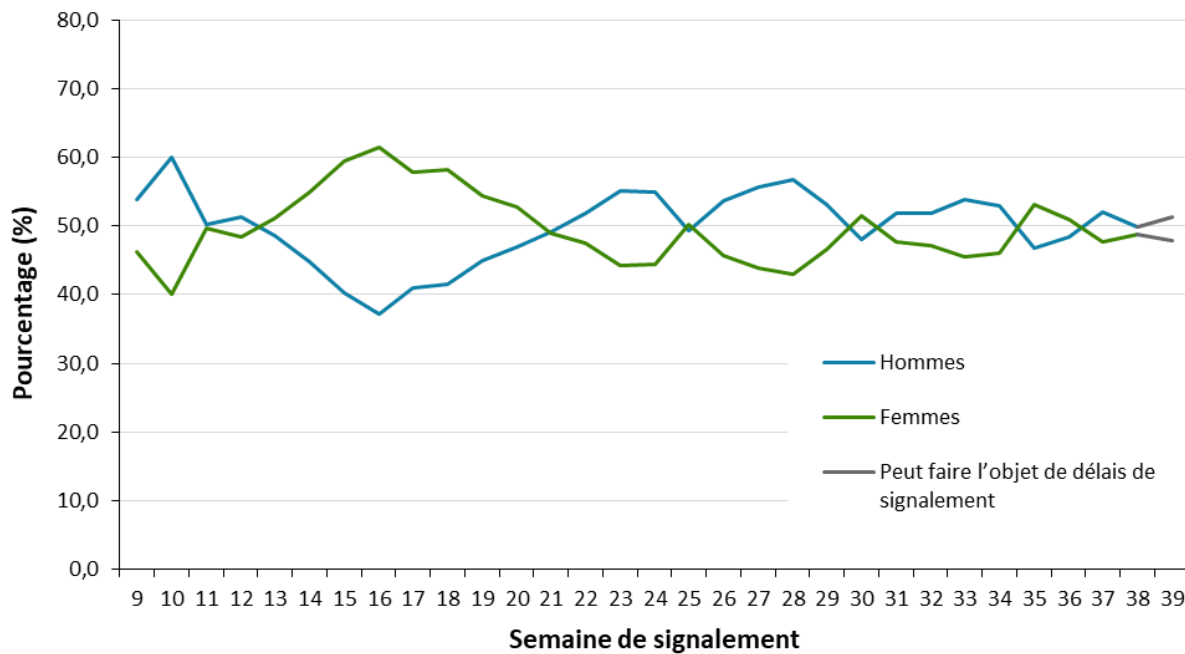
	Cas signalés pendant la 38 ^e semaine (13 au 19 septembre)	Cas signalés pendant la 39 ^e semaine (20 au 26 septembre)	Nombre cumulatif de cas, au 26 septembre	Taux cumulatif pour 100 000 personnes
Nombre de cas	2 389	3 164	50 232	337,9
Hommes	1 193	1 622	23 826	325,5
Femmes	1 166	1 513	26 042	345,1
19 ans et moins	357	498	4 035	128,6
20 à 39 ans	1 249	1 532	17 184	413,5
40 à 59 ans	519	739	14 416	366,1
60 à 79 ans	217	317	8 326	281,8
80 ans et plus	45	76	6 264	922,2
Nombre de cas résolus	S. O.	S. O.	43 887	S. O.

Remarque : L'âge ou le genre n'est pas indiqué pour tous les cas.

Les données de la semaine la plus récente doivent être interprétées avec prudence en raison des délais de signalement.

Source des données : CCM plus

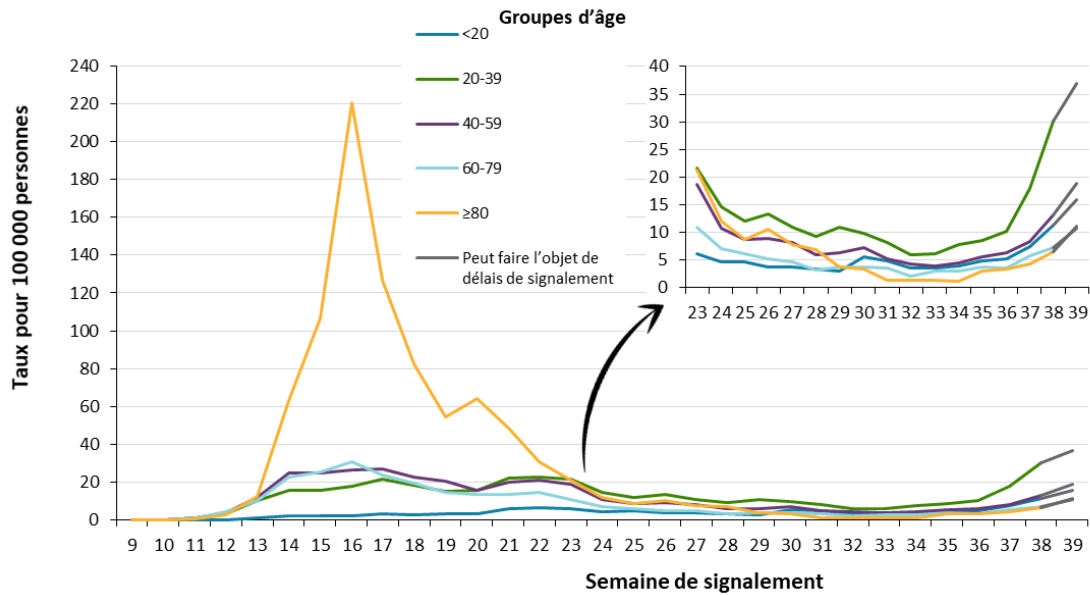
Figure 3 : Pourcentage des cas confirmés de COVID-19 selon le genre et la date de signalement à un bureau de santé publique : Ontario



Remarque : Le genre n'est pas indiqué pour tous les cas. Le dénominateur utilisé pour calculer les pourcentages hebdomadaires comprend tous les cas. Seules sont incluses les semaines comptant plus de 10 cas selon la date de signalement à un bureau de santé publique (à partir de la 9^e semaine). Comprend les cas dont la date de signalement s'échelonne de la 9^e semaine (23 au 29 février 2020) à la 39^e semaine (20 au 26 septembre 2020). Voir le [tableau 1A](#) de l'annexe A pour consulter la liste des semaines et des dates de début et de fin correspondantes.

Source des données : CCM plus

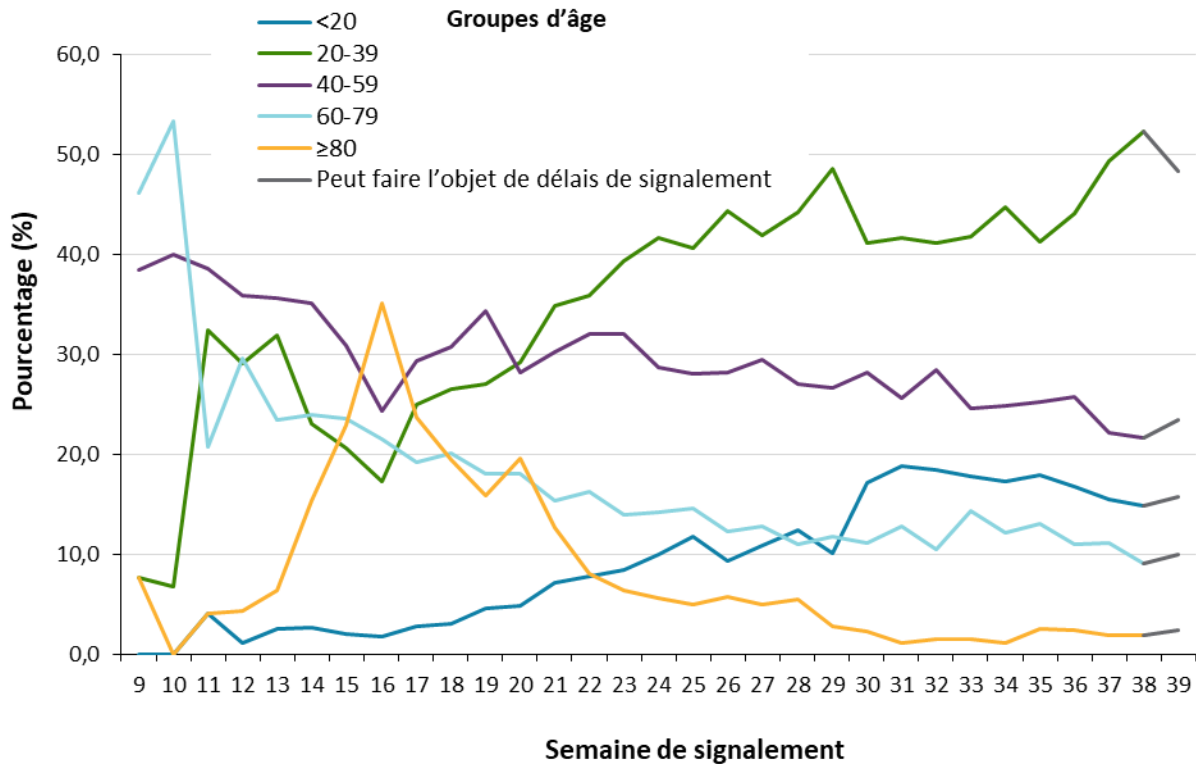
Figure 4a : Taux des cas confirmés de COVID-19 pour 100 000 personnes selon le groupe d'âge et la semaine de signalement à un bureau de santé publique : Ontario



Remarque : L'âge n'est pas indiqué pour tous les cas. Seules sont incluses les semaines comptant plus de 10 cas selon la date de signalement à un bureau de santé publique (à partir de la 9^e semaine). Comprend les cas dont la date de signalement s'échelonne de la 9^e semaine (23 au 29 février 2020) à la 39^e semaine (20 au 26 septembre 2020). Voir le [tableau 1A](#) de l'annexe A pour consulter la liste des semaines et des dates de début et de fin correspondantes.

Source des données : CCM plus

Figure 4b : Pourcentage des cas confirmés de COVID-19 selon le groupe d'âge et la semaine de signalement à un bureau de santé publique : Ontario

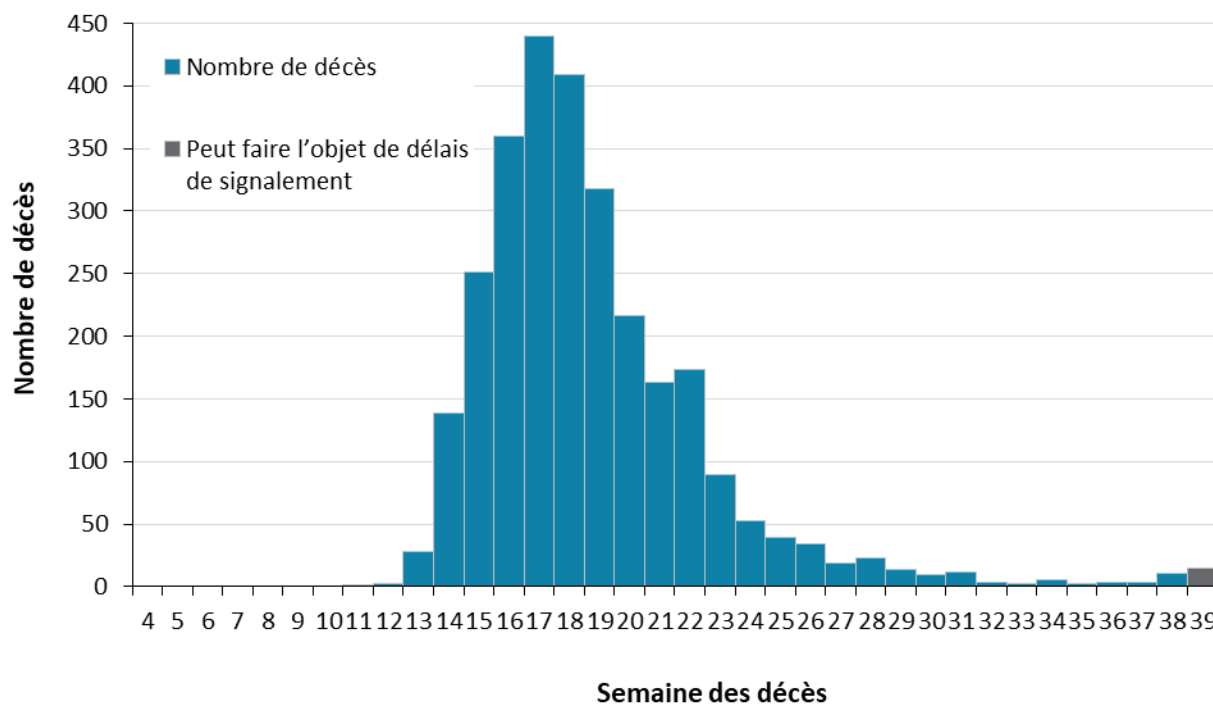


Remarque : Seules sont incluses les semaines comptant plus de 10 cas selon la date de signalement à un bureau de santé publique (à partir de la 9^e semaine). Comprend les cas dont la date de signalement s'échelonne de la 9^e semaine (23 au 29 février 2020) à la 39^e semaine (20 au 26 septembre 2020). Voir le [tableau 1A](#) de l'annexe A pour consulter la liste des semaines et des dates de début et de fin correspondantes.

Source des données : CCM plus

Décès

Figure 5 : Décès parmi les cas confirmés de COVID-19 selon la semaine des décès : Ontario



Remarque : Les cas n'indiquant aucune date de décès ne sont pas inclus dans cette figure. Comprend les cas dont la date de signalement s'échelonne de la 4^e semaine (19 au 25 janvier 2020) à la 39^e semaine (20 au 26 septembre 2020). Voir le [tableau 1A](#) de l'annexe A pour consulter la liste des semaines et des dates de début et de fin correspondantes.

Source des données : CCM plus

Tableau 2 : Résumé des décès parmi les cas confirmés de COVID-19 selon la semaine des décès : Ontario

Décès	Cas signalés pendant la 38 ^e semaine (13 au 19 septembre)	Cas signalés pendant la 39 ^e semaine (20 au 26 septembre)	Nombre cumulatif de cas, au 26 septembre	Taux cumulatif pour 100 000 personnes
Nombre de décès	9	5	2 847	19,2
Hommes	5	3	1 298	17,7
Femmes	4	2	1 511	20,0
19 ans et moins	0	0	1	0,0
20 à 39 ans	0	0	11	0,3
40 à 59 ans	0	0	122	3,1
60 à 79 ans	4	1	768	26,0
80 ans et plus	5	4	1 945	286,3

Remarque : L'âge n'est pas indiqué pour tous les cas. La semaine de signalement est la semaine où le cas a été signalé à un bureau de santé publique. Cela est différent de la « semaine des décès » présentée dans les figures 5 et 6, qui correspond à la semaine où le résultat du cas est signalé comme étant « Fatal ».

Les données de la semaine la plus récente doivent être interprétées avec prudence en raison des délais de signalement.

Source des données : CCM plus

Exposition

Tableau 3 : Cas confirmés de COVID-19 selon la date probable d'infection et la date de signalement à un bureau de santé publique : Ontario

	Cas signalés pendant la 38 ^e semaine (13 au 19 septembre)	%	Cas signalés pendant la 39 ^e semaine (20 au 26 septembre)	%	Nombre cumulatif de cas, au 26 septembre	Pourcentage cumulatif
Cas liés à un voyage	89	3,7 %	58	1,8 %	2 554	5,1 %
Cas liés à une éclosion ou à un contact étroit avec un cas confirmé	1 462	61,2 %	1 497	47,3 %	34 964	69,6 %
Lien épidémiologique – type non spécifié	52	2,2 %	32	1,0 %	287	0,6 %
Aucun lien épidémiologique connu	603	25,2 %	816	25,8 %	10 947	21,8 %
Données manquantes ou inconnues	183	7,7 %	761	24,1 %	1 480	2,9 %
Total	2 389		3 164		50 232	

Remarque : Des renseignements sur la façon dont les cas sont répartis dans chaque catégorie sont présentés dans les notes techniques.

Les données de la semaine la plus récente doivent être interprétées avec prudence en raison des délais de signalement.

Source des données : CCM plus.

Sous-groupes démographiques particuliers

Tableau 4 : Résumé des cas de COVID-19 parmi les travailleurs de la santé : Ontario

Travailleurs de la santé	Cas signalés pendant la 38 ^e semaine (13 au 19 septembre)	Cas signalés pendant la 39 ^e semaine (20 au 26 septembre)	Nombre cumulatif de cas, au 26 septembre
Nombre de cas	83	82	7 027
Hospitalisation nécessaire	1	0	245
Soins intensifs	0	0	60

Remarque : Les données doivent être interprétées avec prudence en raison des délais de signalement.

Source des données : CCM plus

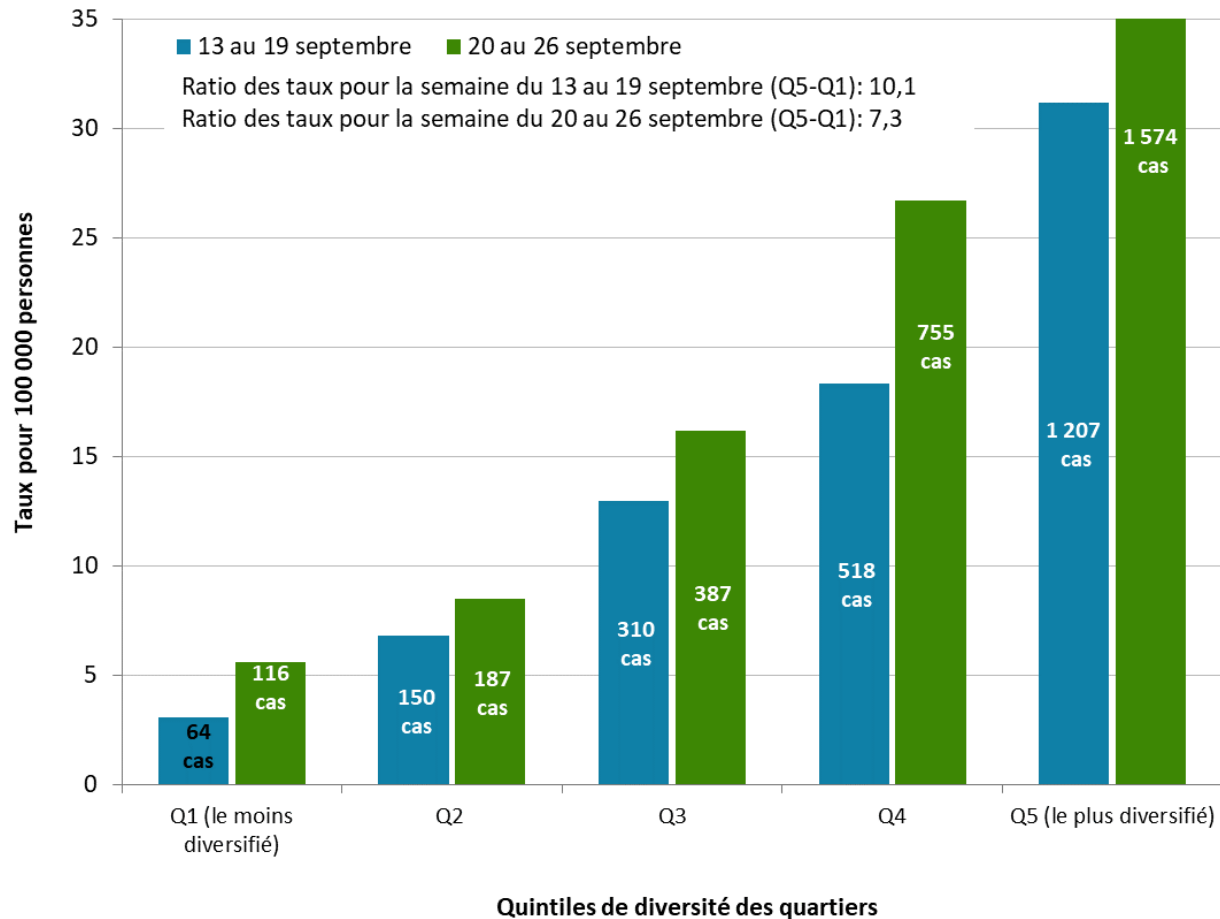
Tableau 5 : Résumé des cas de COVID-19 liés aux éclosions dans les foyers de soins de longue durée : Ontario

Cas liés aux foyers de soins de longue durée	Cas signalés pendant la 38 ^e semaine (13 au 19 septembre)	Cas signalés pendant la 39 ^e semaine (13 au 19 septembre)	Nombre cumulatif de cas, au 26 septembre
Résidents	46	33	6 057
Décès parmi les résidents	6	0	1 835
Travailleurs de la santé	18	15	2 710
Décès parmi les travailleurs de la santé	0	0	8

Remarque : Des renseignements sur la façon dont les résidents et les travailleurs de la santé des foyers de soins de longue durée sont identifiés sont présentés dans les notes techniques. Les données doivent être interprétées avec prudence en raison des délais de signalement.

Source des données : CCM plus

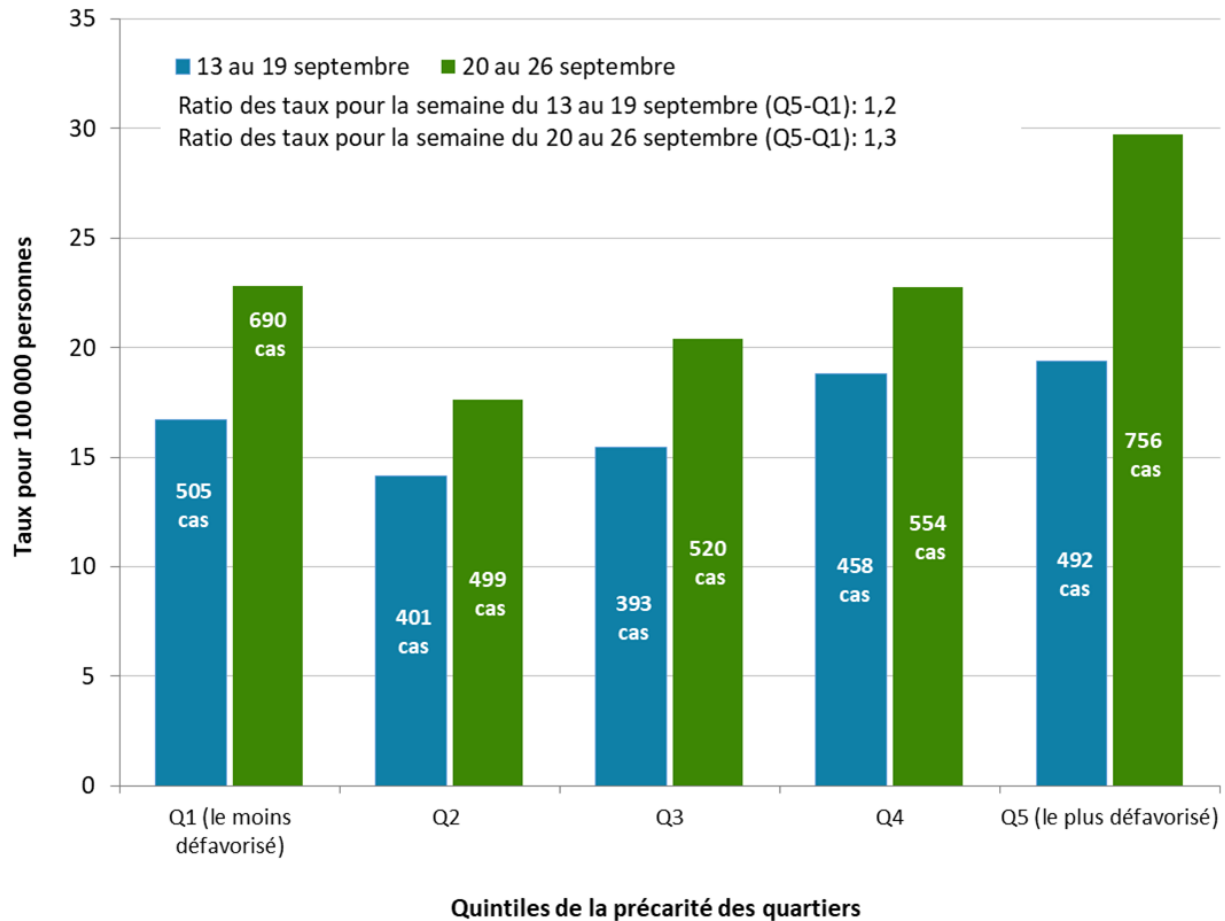
Figure 6 : Taux et nombre de cas confirmés de COVID-19 selon chaque quintile de diversité des quartiers : Ontario, 38^e semaine (13 au 19 septembre 2020) et 39^e semaine (20 au 26 septembre 2020)



Remarque : La diversité des quartiers est mesurée à l'aide de la composante de concentration ethnique de l'indice de marginalisation ontarien. La dimension de la concentration ethnique est fondée sur la proportion de résidents non blancs et non autochtones ou la proportion d'immigrants qui se sont établis au Canada au cours des cinq dernières années.

Source des données : CCM plus, indice de marginalisation ontarien

Figure 7 : Taux et nombre de cas confirmés de COVID-19 selon chaque quintile de précarité des quartiers : Ontario, 38^e semaine (13 au 19 septembre 2020) et 39^e semaine (20 au 26 septembre 2020)

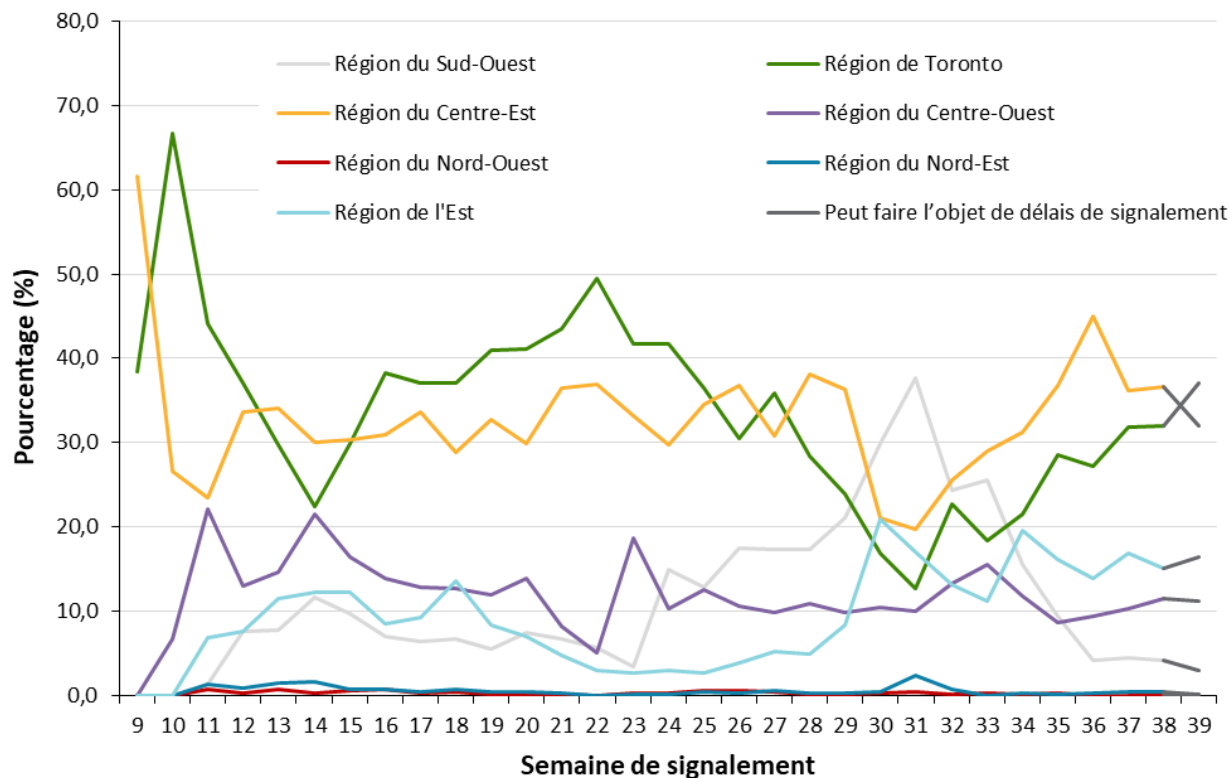


Remarque : La précarité des quartiers est mesurée à l’aide de la composante de précarité matérielle de l’indice de marginalisation ontarien. La dimension de la précarité matérielle est fondée sur les données du recensement canadien sur le revenu, la qualité du logement, le niveau de scolarité et les caractéristiques de la structure familiale pour évaluer la capacité des particuliers et des communautés à accéder aux besoins matériels de base et à les satisfaire.

Source des données : CCM plus, indice de marginalisation ontarien

Répartition géographique des cas

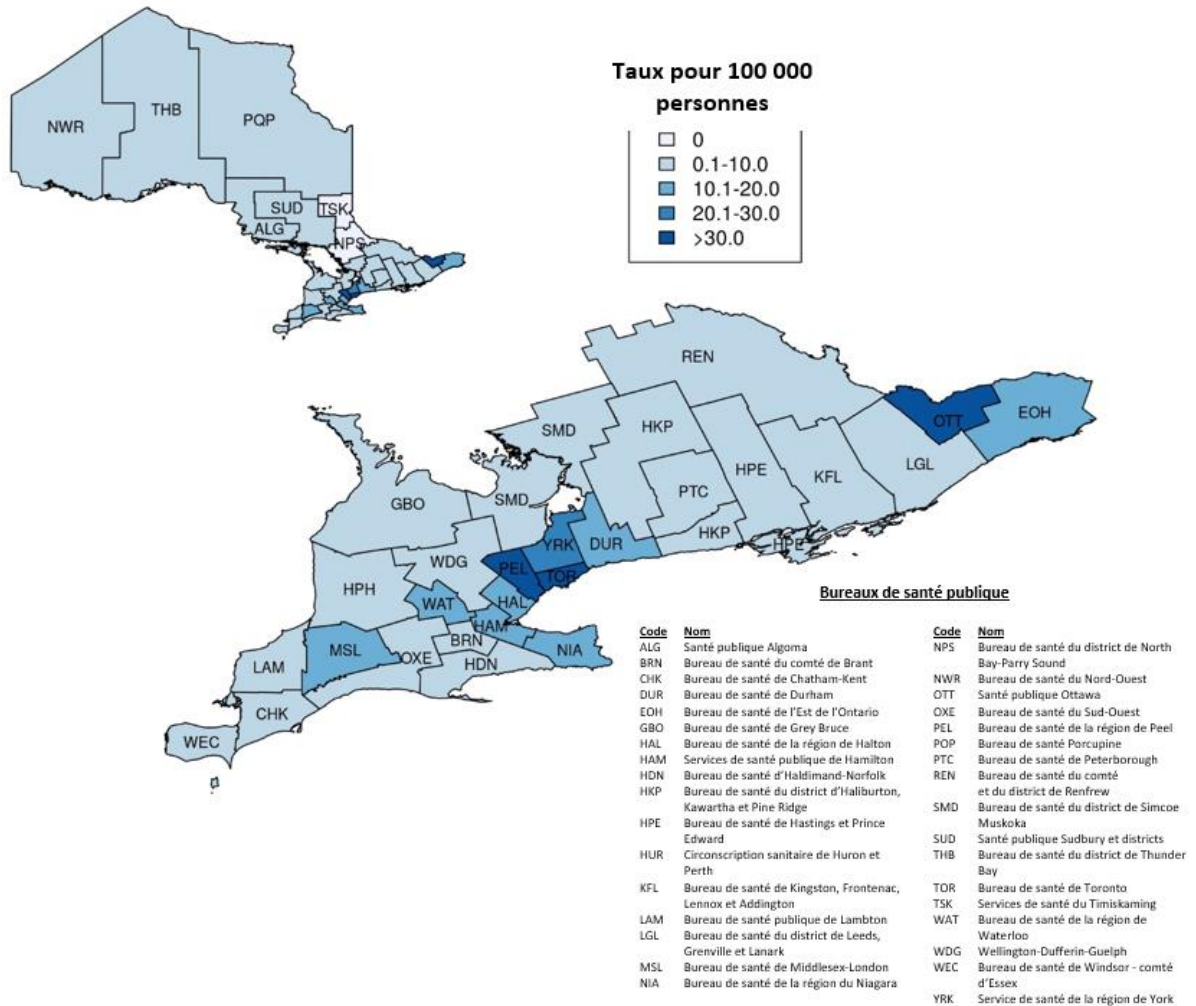
Figure 8 : Pourcentage des cas confirmés de COVID-19 selon la région et la semaine de signalement à un bureau de santé publique : Ontario



Remarque : Seules sont incluses les semaines comptant plus de 10 cas selon la date de signalement à un bureau de santé publique (à partir de la 9^e semaine). Comprend les cas dont la date de signalement s'échelonne de la 9^e semaine (23 au 29 février 2020) à la 39^e semaine (20 au 26 septembre 2020). Une liste des bureaux de santé publique par région est présentée au tableau 2A de [l'annexe A](#).

Source des données : CCM plus

Figure 9 : Taux de cas confirmés de COVID-19 pendant la 39^e semaine de signalement à un bureau de santé publique (20 au 26 septembre 2020), selon le bureau de santé publique : Ontario



Source des données : CCM plus

Éclosions

Tableau 6 : Nombre d'éclosions de COVID-19 signalées par les bureaux de santé publique selon le type d'établissement : Ontario

Type d'établissement	Éclosions signalées pendant la 39 ^e semaine 20 au 26 septembre	Nombre d'éclosions en cours	Nombre cumulatif d'éclosions signalées en date du 26 septembre
Établissement : foyers de soins de longue durée	1	30	450
Établissement : maisons de retraite	3	23	201
Établissement : hôpitaux	2	4	100
Total pour les établissements	6	57	751
Lieux d'hébergement collectif : établissements pénitentiaires	0	1	6
Lieux d'hébergement collectif : refuges	1	5	53
Lieux d'hébergement collectif : foyers de groupe	2	9	98
Total pour les lieux d'hébergement collectif	3	15	157
Autres établissements : lieux de travail	5	87	338
Autres établissements : garderies	5	25	46
Autres établissements : écoles élémentaires et secondaires	5	9	9
Autres établissements : établissements postsecondaires	0	0	0
Autres établissements : autres	7	37	100
Total pour les autres établissements	22	158	493
Nombre total d'éclosions	31	230	1 401

Remarque : Si la date de signalement de l'éclosion à un bureau de santé publique n'est pas disponible, la date de création du dossier de l'éclosion par le bureau de santé publique est utilisée. Les éclosions en cours comprennent toutes les éclosions dont le dossier est « ouvert » dans le SIISP sans qu'une « date de la fin de l'éclosion » soit indiquée. Les autres établissements comprennent les lieux de travail (fermes, usines de transformation des aliments, autres). Les autres établissements : autres comprennent les restaurants, les centres communautaires, etc.

* Le nombre cumulatif d'éclosions comprend celles qui ont été signalées dans les écoles à partir de la 36^e semaine (du 30 août au 5 septembre 2020). Les données de la semaine la plus récente doivent être interprétées avec prudence en raison des délais de signalement.

Source des données : CCM plus

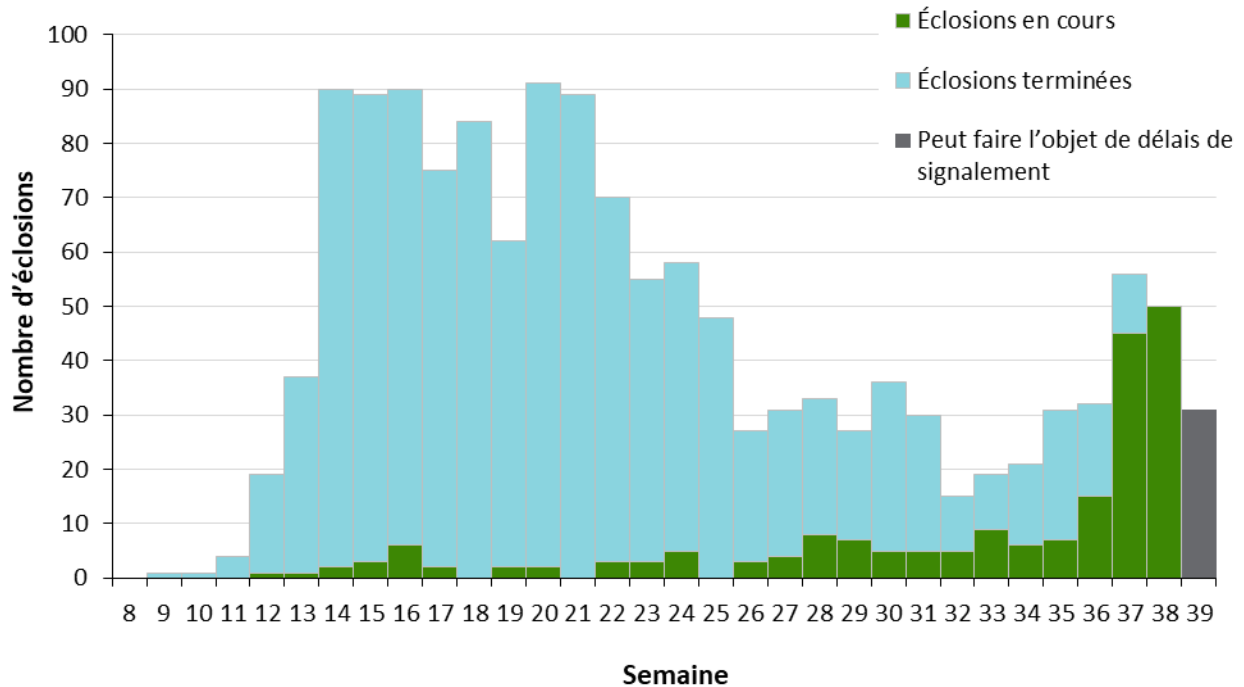
Tableau 7 : Cas confirmés de COVID-19 liés aux éclosions selon le type d'établissement et la semaine de signalement à un bureau de santé publique : Ontario

Cas liés aux éclosions selon le type d'établissement	Cas signalés pendant la 38 ^e semaine (13 au 19 septembre)	Cas signalés pendant la 39 ^e semaine (20 au 26 septembre)	Nombre cumulatif de cas
Établissement : foyers de soins de longue durée	77	64	9 251
Établissement : maisons de retraite	5	17	1 616
Établissement : hôpitaux	3	25	1 000
Total pour les établissements	85	106	11 867
Lieux d'hébergement collectif : établissements pénitentiaires	0	0	110
Lieux d'hébergement collectif : refuges	1	5	598
Lieux d'hébergement collectif : foyers de groupe	7	6	485
Total pour les lieux d'hébergement collectif	8	11	1 193
Autres établissements : lieux de travail	34	28	2 597
Autres établissements : garderies	7	11	78
Autres établissements : autres	93	64	562
Total pour les autres établissements	134	103	3 237
Nombre total d'éclosions	227	220	16 297

Remarque : Les données de la semaine la plus récente doivent être interprétées avec prudence en raison des délais de signalement. Les autres établissements comprennent les lieux de travail (fermes, usines de transformation des aliments, autres). Les autres établissements : autres comprennent les restaurants, les centres communautaires, etc.

Source des données : CCM plus

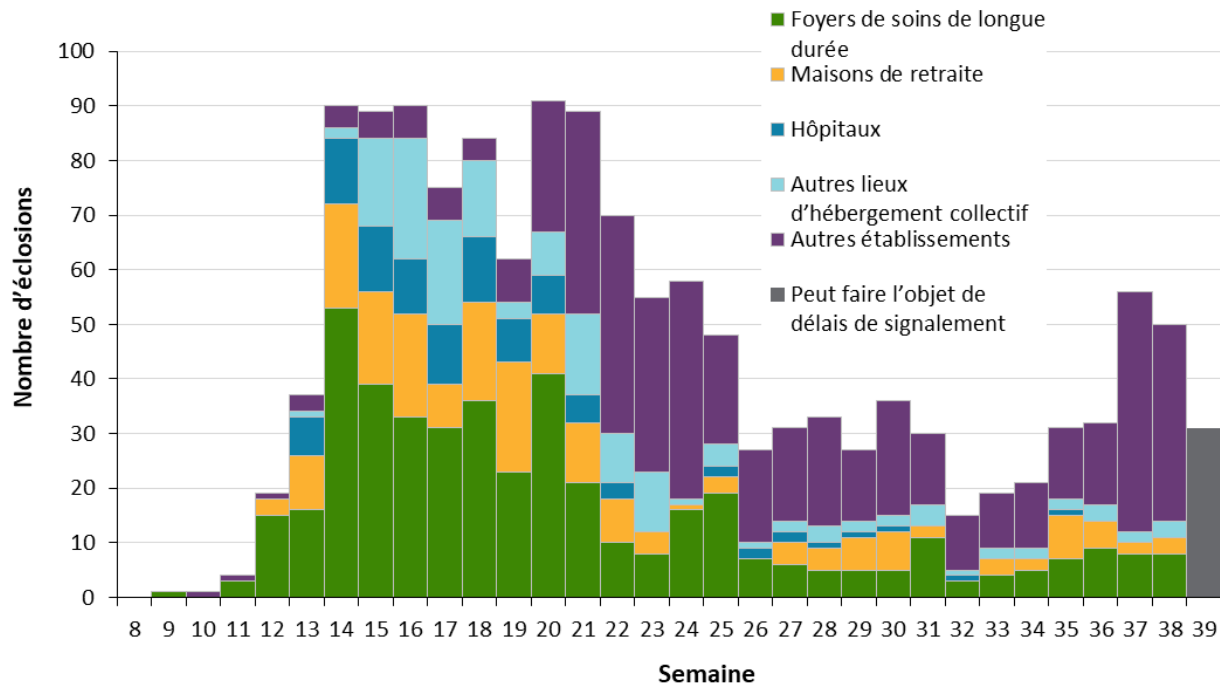
Figure 10 : Nombre d'éclosions de COVID-19 déclarées par les bureaux de santé publique selon le statut (éclosions en cours ou terminées) et la semaine de signalement à un bureau de santé publique : Ontario



Remarque : Si la date de signalement de l'éclosion à un bureau de santé publique n'est pas disponible, la date de création du dossier de l'éclosion par le bureau de santé publique est utilisée. Les éclosions en cours comprennent les éclosions dont le dossier est « ouvert » dans le SIISP sans qu'une « date de la fin de l'éclosion » soit indiquée. Les éclosions terminées comprennent les éclosions dont le dossier est « fermé » dans le SIISP ou dont la « date de la fin de l'éclosion » est indiquée. La 8^e semaine s'est échelonnée du 16 au 22 février 2020, tandis que la 39^e semaine s'est échelonnée du 20 au 26 septembre 2020.

Source des données : CCM plus

Figure 11 : Nombre d'éclotions de COVID-19 déclarées par les bureaux de santé publique selon le type d'établissement et la semaine de signalement à un bureau de santé publique : Ontario



Remarque : Si la date de signalement de l'éclotion à un bureau de santé publique n'est pas disponible, la date de création du dossier de l'éclotion par le bureau de santé publique est utilisée. La 8^e semaine s'est échelonnée du 16 au 22 février 2020, tandis que la 39^e semaine s'est échelonnée du 20 au 26 septembre 2020. Les lieux d'hébergement collectif comprennent les foyers de groupe, les refuges, les établissements pénitentiaires, etc. Les éclotions dans les autres établissements comprennent celles survenues dans les lieux de travail, les garderies, les écoles, les restaurants, etc.

Source des données : CCM plus

Notes techniques

Sources des données

- Les données présentées dans ce résumé reflètent :
 - les données extraites de la base de données du Système intégré d'information sur la santé publique (SIISP) du ministère de la Santé de l'Ontario pour le Bureau de santé de Toronto, **à 15 h, le 29 septembre 2020;**
 - les données téléversées avec succès vers le ministère depuis les systèmes locaux : la base de données du système de saisie rapide de données sur le coronavirus (CORES) du Bureau de santé de Toronto, la Base de données d'Ottawa sur la COVID-19 (BDO) de Santé publique Ottawa et l'outil de gestion des contacts des cas de COVID-19 (CCMtool) de Middlesex-London, **à 14 h, le 29 septembre 2020;**
 - les données téléversées avec succès vers le ministère depuis le système de gestion des cas et des contacts (CCM) des autres bureaux de santé publique, **à 13 h, le 29 septembre 2020.**
- Le CCM plus (qui comprend le CCM, le SIISP, le CORES, la BDO et le CCMtool) est constitué de systèmes dynamiques de déclaration des maladies, ce qui permet de mettre à jour de façon continue les données précédemment saisies. Par conséquent, les données extraites du SIISP et des systèmes locaux constituent un instantané au moment de l'extraction et peuvent différer des résumés précédents ou ultérieurs.
- Les données relatives aux prévisions démographiques de l'Ontario pour 2020 ont été fournies par SavoirSanté Ontario, du ministère de la Santé de l'Ontario. Les données ont été extraites le 26 novembre 2019.
- Le Fichier de conversion des codes postaux Plus (PCCF+) version 7B a été utilisé pour connaître le profil des aires de diffusion de Statistique Canada.
- Les analyses de l'équité en matière de santé (diversité et précarité des quartiers) utilisent les données de l'indice de marginalisation ontarien de 2016 et les données démographiques du recensement du Canada de 2016 :
 - Matheson, FI; van Ingen, T. 2016 Ontario marginalization index. Toronto, ON: Providence St. Joseph's and St. Michael's Healthcare; 2018. Publié conjointement avec Santé publique Ontario.
 - Statistique Canada. Canada, provinces, territoires, divisions de recensement (DR), subdivisions de recensement (SDR) et aires de diffusion (AD) - Région de l'Ontario seulement. Disponible à : https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/dp-pd/prof/details/download-telecharger/comp/page_dl-tc.cfm?Lang=F.

Mises en garde concernant les données et méthodologie : données sur les cas

- Les données ne représentent que les cas signalés aux bureaux de santé publique et consignés dans le CCM plus. Par conséquent, le nombre de cas signalés peuvent faire l'objet d'une sous-déclaration en raison de divers facteurs, comme la sensibilisation à la maladie, les démarches pour obtenir des soins médicaux, qui peut découler de la sévérité de la maladie, les pratiques cliniques, les modifications apportées à la façon d'effectuer les tests de laboratoire et les pratiques en matière de signalement.
- Les tendances observées au fil du temps doivent être interprétées avec prudence en ce qui concerne la plus récente période en raison des délais de signalement ou de saisie des données.
- Tous les cas répondant à la [définition provinciale des cas confirmés](#), conformément à la définition de cas de la COVID-19 établie par le ministère de la Santé de l'Ontario, sont inclus, sauf en cas d'indication contraire (p. ex., les analyses qui décrivent les liens entre la COVID-19 et la marginalisation). Cela comprend les personnes qui ont reçu un résultat positif de détection d'immunoglobulines G (anticorps IgG) sériques ou plasmatiques contre le SRAS-CoV-2, ce qui a été ajouté à la définition de cas confirmé le **6 août 2020**.
- Les cas dans le CCM et le SIISP ayant générés l'un des messages suivants : ENTRÉ PAR ERREUR, NON CONFORME À LA DÉFINITION, NON CONFORME, IGNORER, CAS EN DOUBLE - NE PAS UTILISÉ ou toute autre variation de ces mentions ont été exclus. Le nombre de cas provinciaux de COVID-19 comprend les cas qui sont comptés une seule fois dans tous les systèmes à partir desquels les données sur les cas sont obtenues. Des doublons peuvent exister si ces cas n'ont pas été identifiés et résolus avant le téléversement des données au ministère.
- La date de signalement est la date à laquelle le cas a été signalé à un bureau de santé publique. Elle est différente de celle des variations des cas quotidiens publiés par la province pour la même période et reflète la différence entre les nombres cumulatifs de cas publiés par la province d'une journée à l'autre.
- Les semaines de signalement correspondent aux semaines de surveillance de la grippe de l'Agence de la santé publique du Canada (ASPC).
- La date d'épisode de cas est fondée sur une estimation de la date probable de l'apparition de la maladie. Cette date est calculée en fonction de la date d'apparition des symptômes, de la date de prélèvement ou d'analyse des échantillons ou de la date à laquelle le cas est signalé à un bureau de santé publique.
- Les cas dont l'âge est inconnu ou manquant ont été exclus des analyses selon l'âge.
- Les travailleurs de la santé comprennent les cas qui ont répondu « Oui » à l'une ou l'autre des professions suivantes : travailleur de la santé, médecin, infirmière ou infirmier, dentiste, hygiéniste dentaire, sage-femme, autres techniciens médicaux, préposé aux services de soutien à la personne, thérapeute respiratoire, premier intervenant.

- Les cas résolus sont déterminés uniquement pour les cas de COVID-19 qui ne sont pas décédés. Les cas décédés sont classés fatals et non résolus. Les cas indiqués ci-dessous sont jugés résolus :
 - les cas qui sont déclarés « rétablis » dans le CCM, selon l'évaluation du bureau de santé publique local;
 - les cas qui ne sont pas hospitalisés et qui en sont à 14 jours après leur date d'épisode ou la date de prélèvement des échantillons (lorsque la date d'apparition des symptômes est inconnue);
 - les cas qui sont hospitalisés (aucune date de fin de l'hospitalisation n'est indiquée) et dont le dossier est fermé dans le SIISP (indiquant que le suivi du bureau de santé publique est terminé) et qui en sont à 14 jours après l'apparition de leurs symptômes ou de la date de prélèvement des échantillons.
- Les données sur les hospitalisations, les admissions aux soins intensifs et les décès sont probablement sous-déclarées, car ces événements peuvent survenir après l'achèvement du suivi des cas par la santé publique. Les cas qui ont été hospitalisés ou qui sont décédés après le suivi peuvent ne pas être saisis dans le CCM.
- Le nombre de décès est déterminé à l'aide du champ de résultat dans le CCM. Tout cas marqué « Fatal » est inclus dans les données sur le nombre de décès. Le champ Type de décès dans le CCM n'est plus utilisé aux fins de l'analyse des données.
 - La date de décès est déterminée selon la date du champ de résultat des cas marqués « Fatal ».
- Les hospitalisations comprennent tous les cas pour lesquels une date d'hospitalisation était indiquée au moment de l'extraction des données. Cela comprend les cas qui ont reçu leur congé de l'hôpital ainsi que les cas qui sont toujours hospitalisés. Les visites aux urgences ne sont pas incluses dans le nombre d'hospitalisations signalées.
- Les admissions aux soins intensifs comprennent tous les cas pour lesquels une date d'admission aux soins intensifs était indiquée au moment de l'extraction des données. Il s'agit d'un sous-ensemble du nombre de cas hospitalisés. Cela comprend les cas qui ont été traités ou qui sont toujours traités aux soins intensifs.
- La source probable d'infection est déterminée en examinant les champs relatifs au lien épidémiologique et à l'état du lien épidémiologique dans le CCM et les systèmes locaux. Si ces champs n'indiquent aucun lien épidémiologique, les champs des facteurs de risque sont examinés afin de déterminer si un cas est lié à un voyage ou à une éclosion, a été en contact avec un cas, a un lien épidémiologique – type non spécifié, n'a aucun lien épidémiologique (transmission communautaire sporadique), a été signalé alors que la source est inconnue ou lorsqu'aucune donnée n'est signalée. Dans certains cas, aucune donnée n'est communiquée si le cas est introuvable, s'il a été perdu aux fins du suivi ou s'il a été transmis à la Direction générale de la santé des Premières nations et des Inuits (DGSPNI). Les cas ayant plusieurs facteurs de risque sont placés dans un seul groupe ayant une source d'infection probable selon une hiérarchie déterminée comme suit :
 - les cas dont la date d'épisode est *le 1^{er} avril 2020 ou après* cette date : lié à une éclosion > contact étroit avec un cas confirmé > lié à un voyage > aucun lien épidémiologique connu > données manquantes ou inconnues;

- les cas dont la date d'épisode est *antérieure au 1^{er} avril 2020* : lié à une éclosion > contact étroit avec un cas confirmé > aucun lien épidémiologique connu > données manquantes ou inconnues.
- L'appellation « Résident d'un foyer de soins de longue durée » comprend les cas ayant répondu « Oui » au facteur de risque « Résident d'un foyer de soins de longue durée » ou « Oui » au facteur de risque « Résident d'une maison de soins infirmiers ou d'un autre établissement de soins de longue durée » et signalés dans le cadre d'une éclosion dans un foyer de soins de longue durée (dans le champ du nombre d'éclosions ou des commentaires de cas); ou signalés dans le cadre d'une éclosion dans un foyer de soins de longue durée (dans le champ du nombre d'éclosions ou des commentaires de cas) avec un âge supérieur à 70 ans et n'ayant pas répondu « Non » aux facteurs de risque « Résident d'un foyer de soins de longue durée » ou « Résident d'une maison de soins infirmiers ou d'un autre établissement de soins de longue durée ». L'appellation « Résidents d'un foyer de soins de longue durée » exclut les cas ayant répondu « Oui » aux facteurs de risque de l'une ou l'autre des professions des travailleurs de la santé.
- L'appellation « travailleurs de la santé liés aux éclosions dans les foyers de soins de longue durée » comprend les « travailleurs de la santé » associés à une éclosion dans un foyer de soins de longue durée (indiquée dans le champ du nombre d'éclosions ou de commentaires sur le cas). Les cas ayant répondu « Oui » au facteur de risque « Résident d'un foyer de soins de longue durée » ou « Résident d'une maison de soins infirmiers ou d'un autre établissement de soins de longue durée » ainsi qu'à une variable calculée de la catégorie « travailleurs de la santé » ont été exclus.
- Les types d'établissement d'enseignement sont définis par le ministère de l'Éducation.
 - Les écoles élémentaires et secondaires comprennent les écoles publiques et privées qui offrent aux enfants un enseignement de diverses années d'études (p. ex. de la maternelle à la 8^e année, de la 9^e à la 12^e année, et de la maternelle à la 12^e année).
- La répartition du nombre de cas par région géographique est fondée sur l'emplacement du bureau de santé où a été fait le diagnostic (BSD). Le BSD s'entend du bureau de santé publique sur le territoire duquel le cas résidait au moment de l'apparition de la maladie et pas nécessairement du lieu d'exposition. Les cas pour lesquels le BSD déclaré est le MSSLD (afin d'indiquer qu'un cas n'est pas un résident de l'Ontario) ont été exclus des analyses.
 - Les bureaux de santé publique de la RGT comprennent le Bureau de santé de Durham, le Bureau de santé de la région de Peel, Bureau de santé de Toronto et le Service de santé de la région de York.
- Les éclosions en cours sont celles dont le dossier est « ouvert » dans le SIISP sans qu'une « date de la fin de l'éclosion » soit indiquée.
- Les éclosions sont déclarées par le médecin hygiéniste local ou son représentant conformément à la *Loi sur la protection et la promotion de la santé* et aux critères énoncés dans [les documents d'orientation du ministère](#).
- Les éclosions en milieu scolaire comprennent les éclosions déclarées pendant ou après la 39^e semaine (20 au 26 septembre).

Mises en garde concernant les données et la méthodologie – ON-Marg

- L'indice de marginalisation ontarien (ON-Marg) est un outil de données qui combine un large éventail d'indicateurs démographiques en plusieurs volets particuliers de la précarité. Il s'agit d'un indice fondé sur le territoire qui attribue une mesure de la précarité en fonction des caractéristiques d'un quartier et non des caractéristiques individuelles. Ainsi, les tendances démographiques générales d'un quartier peuvent ne pas refléter tous les résidents d'un quartier en raison de l'hétérogénéité inhérente des caractéristiques démographiques qui peuvent varier considérablement, en particulier dans les grandes zones rurales. Pour obtenir plus de renseignements à ce sujet, veuillez consulter le [site Web d'ON-Marg de SPO](#).
- La diversité des quartiers est définie à l'aide de la composante de concentration ethnique d'ON-Marg, qui mesure les populations susceptibles d'être en situation de précarité pour des raisons liées au racisme et à la discrimination. La diversité reflète la proportion de résidents non blancs et non autochtones (minorité visible) ou la proportion d'immigrants établis au Canada au cours des cinq dernières années. L'expression « minorité visible » est utilisée par Statistique Canada. Même si elle est jugée dépassée, celle-ci est utilisée dans le présent document par souci de cohérence avec le recensement canadien.
- La précarité des quartiers est mesurée à l'aide de la composante de précarité matérielle de l'indice de marginalisation ontarien d'ON-Marg, qui est étroitement liée à la pauvreté et qui reflète l'incapacité des particuliers et des communautés à répondre à leurs besoins matériels de base. Les indicateurs faisant partie de cette composante mesurent le revenu, la qualité du logement, le niveau de scolarité et les caractéristiques de la structure familiale.
- Dans le présent document, les « quartiers » sont fondés sur les aires de diffusion du recensement. Le Fichier de conversion des codes postaux Plus (PCCF+) version 7B a été utilisé afin de recenser les personnes selon une aire de diffusion en fonction de leur code postal de résidence. Les cas sont ensuite attribués à un quintile de précarité contenant 20 % des quartiers de l'Ontario. Les quintiles des composantes de concentration ethnique et de précarité matérielle vont de 1 à 5. Le quintile 1 est celui ayant le degré le plus faible de précarité (c.-à-d. le moins diversifié ou défavorisé), tandis que le quintile 5 est celui ayant le degré le plus élevé de précarité (c.-à-d. le plus diversifié ou défavorisé).
- Les personnes décrites ci-dessous ne sont pas incluses dans les analyses qui résument l'impact de la COVID-19 parmi les Ontariennes et Ontariens qui peuvent vivre en situation de précarité.
 - Les personnes qui ont reçu un résultat positif au test de dépistage de la COVID-19 qui résident dans les foyers de soins de longue durée ne sont pas incluses dans les données de recensement à partir desquelles les indicateurs de marginalisation (concentration ethnique et précarité matérielle) sont dérivés. Bien que ces cas représentent un grand nombre de cas et de décès dans l'ensemble, leur exclusion permet d'assurer des comparaisons appropriées puisque les résidents des foyers de soins de longue durée sont exclus d'ON-Marg.
 - Les personnes qui ont reçu un résultat positif au test de dépistage de la COVID-19 qui résident dans les aires de diffusion du recensement où les données ont été supprimées, et les cas dont les codes postaux sont manquants ou invalides n'ont pas pu être attribués à un quintile de précarité.

- En raison de la suppression des données de certains indicateurs du recensement sur les réserves indiennes en Ontario, les résidents des réserves indiennes n'ont pas pu être inclus dans le système ON-Marg. Par conséquent, les personnes qui ont reçu un résultat positif au test de dépistage de la COVID-19 et qui vivent dans des réserves indiennes n'ont pas pu être classées dans un quintile de précarité. Même si les Autochtones vivant hors réserve sont inclus dans cette analyse, à l'heure actuelle, les données sur l'identité autochtone ne sont pas recueillies ou saisies dans les dimensions d'ON-Marg.

Annexe A

Tableau 1A. Cas confirmés de COVID-19 selon la semaine de signalement à un bureau de santé publique : Ontario

Semaine de signalement	Date de début	Date de fin	Nombre de cas	Nombre cumulatif
2	5 janvier 2020	11 janvier 2020	0	0
3	12 janvier 2020	18 janvier 2020	0	0
4	19 janvier 2020	25 janvier 2020	3	3
5	26 janvier 2020	1 ^{er} février 2020	0	3
6	2 février 2020	8 février 2020	0	3
7	9 février 2020	15 février 2020	0	3
8	16 février 2020	22 février 2020	1	4
9	23 février 2020	29 février 2020	13	17
10	1 ^{er} mars 2020	7 mars 2020	15	32
11	8 mars 2020	14 mars 2020	145	177
12	15 mars 2020	21 mars 2020	446	623
13	22 mars 2020	28 mars 2020	1 320	1 943
14	29 mars 2020	4 avril 2020	2 797	4 740
15	5 avril 2020	11 avril 2020	3 161	7 901
16	12 avril 2020	18 avril 2020	4 257	12 158
17	19 avril 2020	25 avril 2020	3 632	15 790
18	26 avril 2020	2 mai 2020	2 889	18 679
19	3 mai 2020	9 mai 2020	2 348	21 027
20	10 mai 2020	16 mai 2020	2 226	23 253
21	17 mai 2020	23 mai 2020	2 621	25 874
22	24 mai 2020	30 mai 2020	2 612	28 486

Semaine de signalement	Date de début	Date de fin	Nombre de cas	Nombre cumulatif
23	31 mai 2020	6 juin 2020	2 297	30 783
24	7 juin 2020	13 juin 2020	1 469	32 252
25	14 juin 2020	20 juin 2020	1 233	33 485
26	21 juin 2020	27 juin 2020	1 254	34 739
27	28 juin 2020	4 juillet 2020	1 083	35 822
28	5 juillet 2020	11 juillet 2020	864	36 686
29	12 juillet 2020	18 juillet 2020	928	37 614
30	19 juillet 2020	25 juillet 2020	999	38 613
31	26 juillet 2020	1 ^{er} août 2020	804	39 417
32	2 août 2020	8 août 2020	599	40 016
33	9 août 2020	15 août 2020	617	40 633
34	16 août 2020	22 août 2020	723	41 356
35	23 août 2020	29 août 2020	855	42 211
36	30 août 2020	5 septembre 2020	965	43 176
37	6 septembre 2020	12 septembre 2020	1 503	44 679
38	13 septembre 2020	19 septembre 2020	2 389	47 068
30	20 septembre 2020	26 septembre 2020	3 164	50 232

Tableau 2A : Cas confirmés de COVID-19 selon le bureau de santé publique et la région : Ontario

Nom du bureau de santé publique	Cas signalés pendant la 38 ^e semaine	Taux pour 100 000 personnes pendant la 38 ^e semaine	Cas signalés pendant la 39 ^e semaine	Taux pour 100 000 personnes pendant la 39 ^e semaine
Bureau de santé du Nord-Ouest	2	2,3	3	3,4
Bureau de santé du district de Thunder Bay	2	1,3	1	0,7
TOTAL NORD-OUEST	4	1,7	4	1,7
Santé publique Algoma	2	1,7	1	0,9
Bureau de santé publique du district de North Bay-Parry Sound	1	0,8	0	0,0
Bureau de santé de Porcupine	4	4,8	2	2,4
Santé publique Sudbury et districts	5	2,5	3	1,5
Services de santé du Timiskaming	0	0,0	0	0,0
TOTAL NORD-EST	12	2,1	6	1,1
Santé publique Ottawa	331	31,4	463	43,9
Bureau de santé de l'Est de l'Ontario	18	8,6	32	15,3
Bureau de santé de Hastings et Prince Edward	0	0,0	1	0,6
Bureau de santé de Kingston, Frontenac, Lennox et Addington	2	0,9	10	4,7
Bureau de santé du district de Leeds, Grenville et Lanark	4	2,3	9	5,2
Bureau de santé du comté et du district de Renfrew	7	6,4	5	4,6
TOTAL EST	362	18,8	520	27,0
Bureau de santé de Durham	70	9,8	77	10,8

Nom du bureau de santé publique	Cas signalés pendant la 38 ^e semaine	Taux pour 100 000 personnes pendant la 38 ^e semaine	Cas signalés pendant la 39 ^e semaine	Taux pour 100 000 personnes pendant la 39 ^e semaine
Bureau de santé du district d'Haliburton, Kawartha et Pine Ridge	5	2,6	6	3,2
Bureau de santé de la région de Peel	508	31,6	619	38,5
Bureau de santé de Peterborough	5	3,4	8	5,4
Bureau de santé du district de Simcoe Muskoka	56	9,3	52	8,7
Service de santé de la région de York	230	18,8	249	20,3
TOTAL CENTRE-EST	874	19,5	1 011	22,6
Bureau de santé de Toronto	763	24,5	1 175	37,7
TOTAL TORONTO	763	24,5	1 175	37,7
Bureau de santé de Chatham-Kent	0	0,0	2	1,9
Bureau de santé de Grey Bruce	4	2,4	5	2,9
Bureau de santé de Huron-Perth	1	0,7	1	0,7
Bureau de santé publique de Lambton	1	0,8	2	1,5
Bureau de santé de Middlesex-London	51	10,0	56	11,0
Bureau de santé du Sud-Ouest	7	3,3	2	0,9
Bureau de santé de Windsor - comté d'Essex	34	8,0	25	5,9
TOTAL SUD-OUEST	98	5,8	93	5,5
Bureau de santé du comté de Brant	8	5,2	12	7,7

Nom du bureau de santé publique	Cas signalés pendant la 38 ^e semaine	Taux pour 100 000 personnes pendant la 38 ^e semaine	Cas signalés pendant la 39 ^e semaine	Taux pour 100 000 personnes pendant la 39 ^e semaine
Services de santé publique de Hamilton	36	6,1	72	12,2
Bureau de santé d'Haldimand-Norfolk	4	3,5	3	2,6
Bureau de santé de la région de Halton	95	15,3	83	13,4
Bureau de santé publique de la région du Niagara	28	5,9	57	12,1
Bureau de santé de la région de Waterloo	78	13,3	101	17,3
Bureau de santé de Wellington-Dufferin-Guelph	27	8,7	27	8,7
TOTAL CENTRE-OUEST	276	9,7	355	12,5
TOTAL ONTARIO	2 389	16,1	3 164	21,3

Remarque : Les données doivent être interprétées avec prudence en raison des délais de signalement.

Avis de non-responsabilité

Santé publique Ontario (SPO) a conçu le présent document. SPO offre des conseils scientifiques et techniques au gouvernement, aux agences de santé publique et aux fournisseurs de soins de santé de l'Ontario. Les travaux de SPO s'appuient sur les meilleures données probantes disponibles au moment de leur publication.

L'application et l'utilisation du présent document relèvent de la responsabilité des utilisateurs. SPO n'assume aucune responsabilité relativement aux conséquences de l'application ou de l'utilisation du document par quiconque.

Le présent document peut être reproduit sans permission à des fins non commerciales seulement, sous réserve d'une mention appropriée de Santé publique Ontario. Aucun changement ni aucune modification ne peuvent être apportés à ce document sans la permission écrite explicite de Santé publique Ontario.

Modèle proposé pour citer le document

Agence ontarienne de protection et de promotion de la santé (Santé publique Ontario). Résumé épidémiologique hebdomadaire - Cas de COVID-19 en Ontario : pleins feux sur la période du 20 au 26 septembre 2020. Toronto, ON. Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 2020.

Pour en savoir plus

Pour obtenir plus de renseignements, faites parvenir un courriel à cd@oahpp.ca.

Santé publique Ontario

Santé publique Ontario est un organisme du gouvernement de l'Ontario voué à la protection et à la promotion de la santé de l'ensemble de la population ontarienne, ainsi qu'à la réduction des iniquités en matière de santé. Santé publique Ontario met les connaissances et les renseignements scientifiques les plus pointus du monde entier à la portée des professionnels de la santé publique, des travailleurs de la santé de première ligne et des chercheurs.

Pour obtenir plus de renseignements au sujet de SPO, veuillez consulter santepubliqueontario.ca.

